

## **INFORMATIONS PRATIQUES :**

### **Public visé:**

Toute personne appelée de par ses activités à conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnes.

### **Pré-requis:**

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

### **Durée:**

**Initiale :** 4 jours soit 28 heures (1 journée de théorie, 2 journées de pratique et 1 journée d'évaluation finale)

**Expérimenté/ recyclage :** 3 jours soit 21 heures (1 journée de théorie, 1 journée de pratique et 1

journée d'évaluation finale) **recyclage :** 2 jours soit 14 heures (1 journée de théorie, **pas de pratique** et 1 journée d'évaluation finale) \*avec présentation obligatoire d'une attestation de pratique pour justifier l'absence à la formation pratique.

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable de conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnes en sécurité.

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

### **PROGRAMME**

#### **Partie théorique**

- Réglementation, normalisations et textes de la sécurité sociale.
- Classification et technologies.
- Caractéristiques.
- Règles de sécurité.
- Adéquation entre l'engin et les tâches à exécuter.
- Vérifications visuelles de l'état de la PEMP.
- Vérifications du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Mise en place de la PEMP en fonction du terrain, de l'environnement.
- La gestuelle.
- Le balisage et la signalisation.

#### **Partie pratique**

- Mise en service de la PEMP (stabilisateurs, mise à niveau...)
- Mouvement et déplacement du porteur.
- Mouvement et déplacement de la nacelle.
- Manœuvres.
- Effectuer les manœuvres de secours.

#### **Suivi et évaluation finale**

- Tests théoriques (questionnaire) réalisés dans une salle de formation équipée. Durée : 1h30 (incluant les corrections).
- Tests pratiques (utilisation de l'engin). Durée : 45 minutes par candidat (suivant la catégorie).
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation et Carte CACES®.

### **Moyens matériels :**

Une Plate-forme élévatrice mobile de personnes.  
Une salle de cours équipée et le matériel nécessaire à la réalisation du programme.



### **Moyens humains et pédagogique :**



Un formateur possédant une expérience en conduite et ayant reçu une formation spécifique.  
Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques.  
Un testeur certifié COFRAC.





## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

### **Accessibilité aux personnes handicapés :**

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.

For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

### **Conditions tarifaires :**

A partir de 235€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme

### **Modalités d'accès :**

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

### **Délais d'accès :**

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet)

### **Équipement de protection individuelle à apporter :**

Se référer à la convocation de formation.

### **Intervenants :**

Formateur en prévention des risques professionnels

Testeur certifié pour la partie test

### **Modalités de validation des acquis**

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité »

CACES® conforme à la Recommandation CNAMTS @486. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

## COMPETENCES ET DEBOUCHES

### **Compétences Visées / Attestées**

Réaliser les manœuvres en toute sécurité suivant la réglementation,

Assurer l'entretien quotidien des nacelles,

Rendre compte des anomalies constatées.

### **Certifications**

Délivrance d'un certificat CACES® en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests finaux.

Le CACES® R486 est valable 5 ans.

**L'examen théorique CACES® est valide durant 12 mois.** Ainsi, si vous souhaitez compléter la formation d'un collaborateur sur une autre catégorie, et qu'il suit cette nouvelle formation moins de 12 mois après sa date d'examen, il n'aura pas à repasser l'examen théorique CACES®.

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Catégorie A PEMP à élévation verticale : RS5084

Catégorie B PEMP à élévation multidirectionnelle : RS5082

### **Perspectives**

- Conducteur(trice) de PEMP,
- Manutentionnaire,
- Agent logistique,
- Chef de chantier.

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21- actualisé le 15/12/22- act le 07/02/24

Sarl FOR'EXPERT - 10, Avenue Fontcouverte - 84000 AVIGNON

Tél : 04.67.66.44.78 – [contact@forexpert-formation.com](mailto:contact@forexpert-formation.com)

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 19 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur »

TVA FR41515210789 – IBAN : FR7610096181060008186260172 - BIC : CMCIFRPP

